



Droit de la coupe du monde de football

Actualité législative publié le **31/01/2025**, vu **18 fois**, Auteur : [Yanis MOUHO](#)

La Coupe du Monde de football, bien plus qu'un simple événement sportif, est régie par un cadre juridique complexe

La Coupe du Monde de la FIFA (Fédération Internationale de Football Association) est l'un des événements sportifs les plus suivis et les plus prestigieux à l'échelle mondiale. Chaque édition rassemble des millions de spectateurs, générant des milliards de dollars en droits de diffusion, en sponsoring, et en merchandising. Mais au-delà du simple aspect sportif, la Coupe du Monde est également un événement régi par des règles juridiques complexes, touchant à la gouvernance de la compétition, aux droits commerciaux, à la régulation des joueurs, et à la gestion des conflits internationaux. Cet article explore les enjeux juridiques fondamentaux qui entourent cette compétition.

1. La gouvernance de la Coupe du Monde : Le rôle de la FIFA

La gestion et l'organisation de la Coupe du Monde de football sont sous la responsabilité exclusive de la FIFA, l'instance dirigeante du football mondial. Fondée en 1904, la FIFA est chargée de la réglementation du football international, de l'organisation des compétitions mondiales, et de la promotion du football à travers le monde. La FIFA établit les règles et les conditions de la Coupe du Monde, y compris celles liées à la qualification des équipes nationales, à l'attribution des droits d'organisation, et à la gestion des droits commerciaux.

Le processus de sélection des hôtes : Tous les quatre ans, un pays est choisi pour organiser la Coupe du Monde. Le processus de sélection se fait par un vote des membres du Comité Exécutif de la FIFA, après que les candidatures des pays organisateurs aient été étudiées et évaluées selon des critères stricts : infrastructures sportives, capacités logistiques, sécurité, soutien financier, et respect des droits humains, entre autres. L'attribution de la Coupe du Monde est un événement hautement politique, car elle peut avoir un impact profond sur l'économie et l'image du pays hôte.

La charte de la FIFA et la régulation des compétitions : La charte de la FIFA énonce les principes fondamentaux qui régissent la compétition, notamment le respect de l'éthique, de la non-discrimination, et de l'esprit sportif. Cette charte définit aussi les règles relatives aux qualifications des équipes, la gestion des arbitres, et la manière dont la compétition doit être structurée, de la phase de qualification aux matchs finaux.

2. Le droit de diffusion et les droits commerciaux

La Coupe du Monde est un événement extrêmement lucratif, générant des revenus considérables issus des droits de diffusion, du sponsoring et du merchandising. La gestion de ces droits est régie par des contrats complexes négociés entre la FIFA, les sponsors, les diffuseurs et les partenaires

commerciaux.

Les droits de diffusion télévisée : La vente des droits de diffusion est l'une des principales sources de revenus de la FIFA. Les chaînes de télévision du monde entier achètent les droits de retransmission des matchs. Ces contrats peuvent être conclus sur une période de plusieurs années avant la compétition, et les montants générés sont astronomiques. Par exemple, pour la Coupe du Monde 2018, la FIFA a généré près de 3 milliards de dollars de revenus grâce à la vente des droits de diffusion.

Les contrats de diffusion télévisée prévoient des droits exclusifs qui permettent aux diffuseurs de diffuser les matchs dans leur territoire respectif. En retour, les diffuseurs s'engagent à respecter certaines clauses, notamment en termes de publicité et de couverture médiatique. Le droit à l'image est également un enjeu majeur dans ce cadre : les entreprises et les sponsors doivent s'assurer de protéger l'utilisation des symboles et marques associées à la Coupe du Monde, telles que le logo de la FIFA et le trophée.

Les droits de sponsoring et de merchandising : La FIFA négocie des contrats de partenariat avec des entreprises mondiales pour leur permettre de sponsoriser la Coupe du Monde. Ces accords sont essentiels pour financer l'événement. Les grandes marques telles que Adidas, Coca-Cola, Visa et Budweiser sont des sponsors officiels, et elles payent des sommes considérables pour bénéficier de l'exclusivité d'une visibilité durant l'événement.

Les droits commerciaux incluent également la vente de produits dérivés, comme les maillots, ballons et autres objets estampillés aux couleurs de la Coupe du Monde. Les entreprises qui souhaitent utiliser le terme « Coupe du Monde » ou des symboles associés doivent obtenir une licence de la FIFA, sous peine de poursuites pour violation de droits de propriété intellectuelle.

3. La régulation des joueurs et des équipes : Le Code de conduite des joueurs

Les joueurs qui participent à la Coupe du Monde sont soumis à des règles strictes de la part de la FIFA et des fédérations nationales. Ces règles concernent notamment le comportement des joueurs sur le terrain, mais également en dehors du terrain, en ce qui concerne la discipline, l'éthique, et la gestion des droits commerciaux.

Le Code de conduite des joueurs : Le Code de conduite des joueurs de la FIFA définit un ensemble de règles de comportement que les joueurs doivent respecter avant, pendant et après la compétition. Ces règles incluent le respect des décisions arbitrales, le respect des autres joueurs et des supporters, ainsi que l'interdiction de comportements violents ou antisportifs. La FIFA peut sanctionner les joueurs qui enfreignent ces règles par des amendes, des suspensions ou des interdictions de jouer.

Les tests antidopage : Le contrôle antidopage est un aspect crucial du droit de la Coupe du Monde. Tous les joueurs sont soumis à des tests antidopage avant et pendant la compétition. Ces tests sont réalisés par la FIFA en collaboration avec l'Agence Mondiale Antidopage (AMA). En cas de résultat positif à un test de dopage, le joueur peut être suspendu de la compétition, et son équipe pourrait perdre des points ou même être disqualifiée.

La gestion des transferts et des contrats des joueurs : Les joueurs sont généralement sous contrat avec leurs clubs de football respectifs. Cependant, pendant la Coupe du Monde, la FIFA régleme la participation des joueurs, et impose des conditions précises pour garantir que les clubs respectent les droits des joueurs. Par exemple, la FIFA a mis en place des règles concernant les assurances santé et la sécurité des joueurs pendant la compétition. Les clubs

doivent permettre à leurs joueurs internationaux de participer à la Coupe du Monde, même s'ils sont en période de compétition avec leurs clubs nationaux.

4. Les enjeux juridiques liés à la sécurité et à la logistique

L'organisation de la Coupe du Monde soulève des questions juridiques complexes liées à la sécurité des joueurs, des officiels, et des spectateurs. Le pays hôte doit garantir la sécurité des stades, des infrastructures et des lieux de résidence des équipes. Cela comprend la gestion des risques liés à la violence, au terrorisme, à la santé publique et à l'ordre public.

La sécurité publique : L'Etat hôte est responsable de la sécurité sur le terrain et autour des stades. Cela inclut la gestion des foules, les contrôles de sécurité, la prévention des violences (qu'elles soient liées à des comportements de supporters ou à des actes terroristes), et la coordination avec les forces de l'ordre locales et internationales. Les lois nationales et internationales sur la sécurité publique doivent être respectées tout au long de l'événement.

Le rôle des assurances et des responsabilités : En cas d'accidents, de blessures ou de catastrophes naturelles, les assurances jouent un rôle crucial. La FIFA et les autorités du pays organisateur souscrivent des polices d'assurance qui couvrent une gamme de risques potentiels. En cas de force majeure (par exemple, une épidémie ou une catastrophe naturelle), le pays hôte et la FIFA doivent gérer les responsabilités juridiques et les compensations financières.

5. Les droits de l'hôte et les enjeux internationaux

Les relations diplomatiques entre les pays participants à la Coupe du Monde peuvent également avoir des implications juridiques. Les pays hôtes doivent négocier des accords avec la FIFA pour garantir le respect des normes de la compétition tout en respectant les souverainetés nationales. Ces accords peuvent inclure des questions telles que la libre circulation des joueurs et des officiels, l'entrée sans visa pour les spectateurs, et la gestion des droits de propriété intellectuelle sur le sol du pays organisateur.

Les boycotts et les conflits politiques : Dans l'histoire des Coupes du Monde, certains pays ont choisi de boycotter l'événement pour des raisons politiques, comme la Coupe du Monde de 1978 en Argentine, où certains pays occidentaux ont protesté contre la dictature militaire. Les tensions politiques internationales peuvent parfois affecter la participation ou le soutien des nations à la Coupe du Monde, soulevant des questions sur la neutralité de la compétition.